Image not found or type unknown

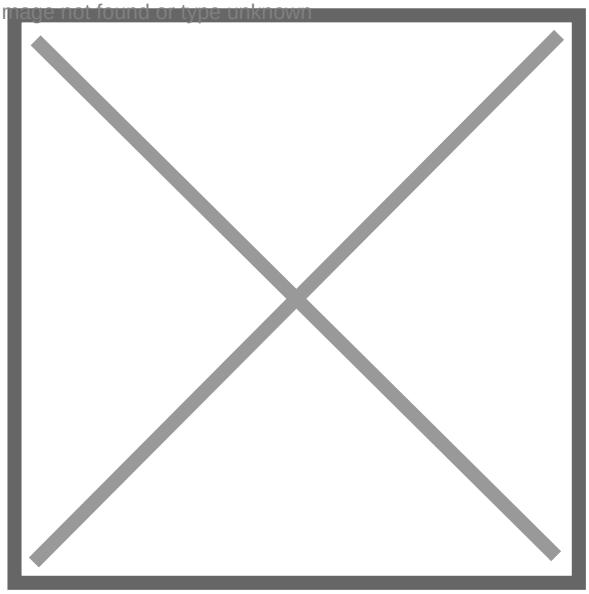

Renseignements pour mise sous curatelle d'une personne adulte

Par **Guylaine_old**, le **02/07/2007** à **18:10**

J'ai un frère de 46 ans, diabétique qui vit de minimas sociaux. Il habite dans une maison de mes parents. Il ne paie ni loyer, ni charges. Je pense que c'est ma mère qui finance les frais annexes (edf, téléphonie,...).
Mon père, suite à des problèmes de santé, supporte de plus en plus mal cette situation. L'état de santé de mon père se dégrade de plus en plus. Mais il ne peut rien faire car ma mère accepte et participe à la situation.
Avec ma soeur, nous voudrions savoir ce que nous pouvons éventuellement
faire pour faire cesser cette situation au plus vite.
Je ne suis pas pas sûre qu'une mise sous curatelle soit la meilleure solution.
On ne peut pas non plus discuter, ni avec mon frère (qui se complait dans cette situation) et ma mère qui le soutient.
A noter que mon frère a rarement travaillé, sous prétexte de son état de santé, diabétique, sa vue est très diminuée.

Que peut-on faire pour remédier à cette situation, qui pèse et qui commence
à durer.....

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés